



Ville de Melun  
République Française

Envoyé en préfecture le 05/12/2024

Reçu en préfecture le 05/12/2024

Publié le

ID : 077-217702885-20241205-2024\_53-AU



## DECISION DU MAIRE

**OBJET : OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE DE 3 000 000,00 €  
AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE**

**N°2024.53**

Le Maire de la Ville de Melun,

**VU** l'article L. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil Municipal n°2023.10.5.190 en date du 17 octobre 2023 portant délégation de pouvoirs au Maire, notamment pour procéder, dans les limites fixées par le Conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts ;

**VU** la délibération du Conseil Municipal n° 2023.11.8.200 en date du 30 novembre 2023, relative aux pouvoirs du Maire en matière de gestion active de la dette – délégation du Conseil municipal ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de financer les besoins ponctuels de trésorerie de la Ville par l'ouverture d'un crédit de trésorerie auprès d'un établissement bancaire ;

**CONSIDERANT** que pour l'exécution de cette opération, il a été procédé à la mise en concurrence de sept établissements financiers spécialisés, dont deux n'ont pas répondu ;

**CONSIDERANT** que la Caisse d'Epargne Ile de France a fait une offre en date du 22 novembre 2024 pour la mise en place d'une ligne de trésorerie de 3 000 000,00 EUR ;

**CONSIDERANT** que, par la délibération du du 30 novembre 2023 susvisée, le Maire a reçu délégation du Conseil municipal pour signer les contrats de ligne de trésorerie

pour un montant annuel maximum de 4 millions d'euros et dont la durée ne peut excéder un an ;

## DECIDE

**DE CONTRACTER** auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France, pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la Ville, une ouverture de crédits de trésorerie d'un montant maximum de 3.000.000 € dans les conditions suivantes :

<b>CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES</b>	
Prêteur	Caisse d'Epargne Ile de France
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de Trésorerie Interactive
Montant maximum	3 000 000,00 EUR
Date d'effet du contrat	13 décembre 2024
Date d'échéance de la ligne de trésorerie	11 décembre 2025
Durée	363 jours
Taux d'Intérêt	Ester + 0.55% (Floor à Zéro)
Base de calcul	Exact / 360
Paiement des intérêts	Mois Civil
Frais de dossier	1 500.00 EUR

Envoyé en préfecture le 05/12/2024

Reçu en préfecture le 05/12/2024

Publié le

ID : 077-217702885-20241205-2024\_53-AU

S<sup>2</sup>LO

Commission de non utilisation	0.06 % de la différence de trésorerie et l'encours moyen des tirages
Modalités d'utilisation	Mise à disposition de capital : Par crédit d'office en J pour une demande en J-1 avant 16h30.  Remboursement des fonds : Par débit d'office en J pour une demande en J-1 avant 16H30  Pas de montant minimum

**DE SIGNER** le contrat d'ouverture de crédits de trésorerie proposé par la Caisse d'Epargne Ile de France ;

**DE PROCEDER** aux demandes de versements des fonds et aux remboursements des sommes dues dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture de crédits de trésorerie de la caisse d'Epargne Ile de France.

**Fait à Melun le 05 décembre 2024**

**Le Maire**



**Kadir Mebarek**